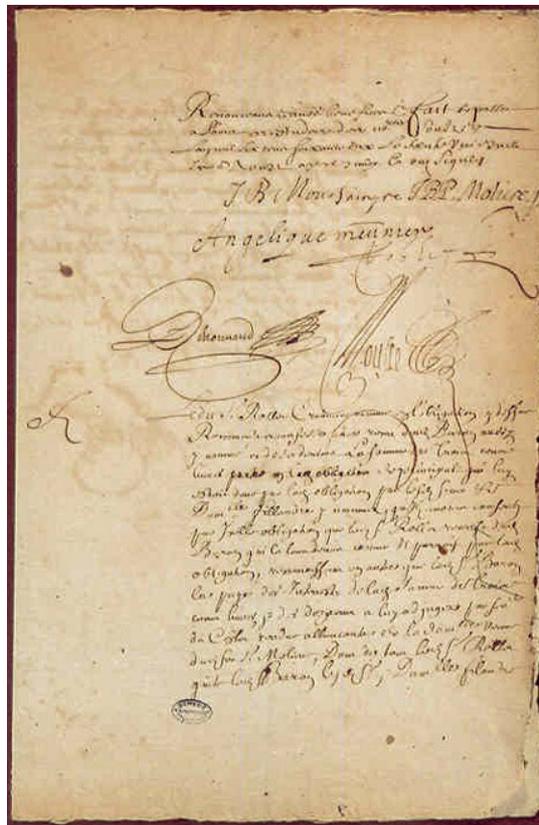




# COMÉDIE FRANÇAISE

MOLIÈRE / DANS LES COLLECTIONS / AUTOGRAPHE

Les autographes de Molière sont très rares. La Comédie-Française n'en possède qu'un seul : une signature portée sur un document notarié. Ce document aurait été découvert dans un lot de vieux papiers achetés par un charcutier d'Auteuil. Il a figuré le 18 juillet 1852 à la vente Fossé d'Arcosse, puis à la vente de la collection Alfred Bovet le 19 juin 1884. C'est alors qu'il fut acquis par Alexandre Dumas fils, qui en fit présent à la Comédie-Française en décembre 1884.



© Collections Comédie-Française  
Acte notarié de 1670 portant la signature de Molière

Il s'agit d'une obligation passée dans les études des notaires Lenormand et Moufle. Jean Mouchaingre et sa femme reconnaissent avoir reçu 300 livres, à titre de prêt, de Charles Rollet, procureur en Parlement, et s'engagent à rendre cette somme dans six mois à dater du 31 août 1670. Pour en garantir le paiement, Mouchaingre et sa femme consentent à ce que la somme de 300 livres soit payée directement à Rollet par Michel Baron, comédien de la Troupe du Roi, leur

propre débiteur pour une valeur égale, en raison de la vente à lui faite d'habits de théâtre. « Poquelin, sieur de Molière, demeurant rue Saint-Thomas-du-Louvre » se porte caution pour Baron et accepte la responsabilité des Filandre à l'égard de Rollet. Suivent les signatures de « J.B. Mouchaingre, Angélique Meunier, J.B. P. Molière, C. Rollet » et celles des notaires.

Cet acte met en cause plusieurs personnalités intéressantes. Jean-Baptiste Mouchaingre (ou Monchaingre), sieur de Filandre (ou Philandre) avait épousé en 1637 Angélique Meunier, comédienne. On trouve les traces de la troupe itinérante qu'il dirige, à Saumur en 1638, puis dans diverses villes des Pays-Bas, sous le titre de « Troupe de la reine de Suède ». En 1657, Filandre, « comédien du prince de Condé », est à Paris. Dorénavant, il parcourt la France, puis se fixe, vers 1670, en Anjou où il devient concierge du château du duc de Brissac. Son créancier, Charles Rollet, est le « fripon » immortalisé par Boileau (« J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon »). Il s'occupait fréquemment des affaires des comédiens.

Michel Baron avait dix-sept ans en 1670. Orphelin à neuf ans, prédestiné au théâtre par la célébrité de ses parents, son talent précoce et sa beauté, il était entré dans la troupe des Petits Comédiens du Dauphin et avait fait sensation à Paris en février 1666. Molière l'avait pris auprès de lui aussitôt et s'était attaché à cultiver ses dons éblouissants. L'adolescent avait débuté avec éclat à la Cour dans *Mélicerte*, en décembre 1666, mais l'hostilité manifeste de Mlle Molière l'avait décidé à se joindre à une troupe de province. À l'ouverture du Théâtre du Palais-Royal, à Pâques 1670, Baron, appelé dans la Troupe du Roi par une lettre royale, était revenu auprès de son maître et ami. La scène de Paris exigeait d'un comédien la possession d'une importante et riche garde-robe, d'où l'achat d'habits fait par Baron à Filandre qui quittait le théâtre.

L'obligation de 300 livres n'était pas encore acquittée à la mort de Molière, et Rollet obtint une sentence du Châtelet à l'encontre de sa veuve. Quelques semaines après la mort de Molière, Baron avait abandonné la Troupe du Roi pour se joindre aux Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, et Mlle Molière n'avait aucune raison d'hésiter à rappeler à Baron la dette contractée. Le 3 juin 1673, le jeune comédien paya à Rollet les 300 livres dues augmentées des intérêts et des dépens du procès.

**Sylvie Chevalley,  
in *Revue de la Comédie-Française*, n°14  
(décembre 1972), p. 22-23.**

Depuis, la bibliothèque-musée s'est enrichi d'un nouvel autographe (acquis en 1979), un exemplaire de l'édition *in-quarto* de l'Andromède de Thomas Corneille, parue à Rouen en 1651 chez Laurens Maurry et vendue à Paris chez Charles de Sercy, annotée de la main de Molière. Molière a indiqué la distribution de la pièce, en face des noms des personnages. Si l'on se fie à la composition connue de la troupe, l'annotation date du premier passage à Lyon de la troupe de Molière, en 1653, en tout cas avant 1654 car la distribution mentionne la présence de l'Estang (le pâtissier Ragueneau, qui meurt à cette date).

**Agathe Sanjuan,  
2017, d'après un article de Roselyne Laplace,  
in *Revue de la Comédie-Française*, n°76  
(mars-avril 1979), p. 36-37.**